

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2013-430 DU 08 OCTOBRE 2013

Chargeant Madame **Marie-Françoise Adjouavi DOSSA**, ministre de l'Economie Maritime et des infrastructures portuaires, de l'Intérim de Monsieur **Bio Toro OROU GUIWA**, ministre chargé des Relations avec les institutions du dimanche 29 septembre au samedi 12 octobre 2013.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2013-319 du 11 août 2013 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

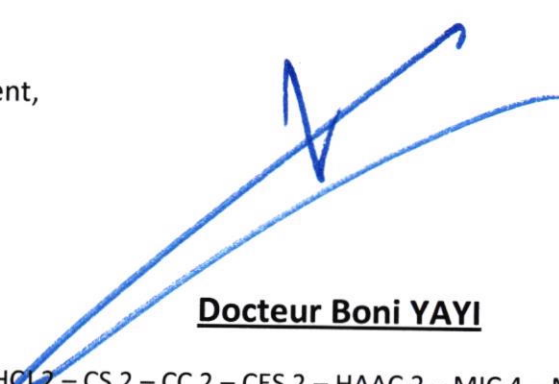
Article 1^{er} : pour compter du dimanche 29 septembre au samedi 12 octobre 2013, Madame **Marie-Françoise Adjouavi DOSSA**, ministre de l'Economie Maritime et des infrastructures portuaires est chargée de l'intérim de Monsieur **Bio Toro OROU GUIWA**, ministre chargé des Relations avec les institutions pendant son absence.

Article 2 : le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 Octobre 2013

Le Président de la République,

Chef de l'Etat, chef du Gouvernement,



Docteur Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 – SGG 2 – AN 2 – HC 2 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – MIC 4 – MEF 2 – MCAT 2
AUTRES MINISTERES 25 – JORB 1

